RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Arrêté du - 6 MARS 2019
fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation

La secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 13 mars 2012 portant institution des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats en date du 10 décembre 2018 pour le comité technique d'administration centrale ;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2019 fixant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale ;

Vu les désignations des représentants des personnels par les organisations syndicales habilitées ;

Arrête

Article 1er

Sont nommés au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation :
- la secrétaire générale du ministère chargé de l'agriculture ou son représentant, président ;
- le chef du service des ressources humaines ou son représentant.

Article 2

Sont désignés représentants des personnels au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Stéphanie Clarenc	Mme Agnès Desoindre
	Mme Emmanuella Scetbun	M. Philippe Peramin
	M. Rachid Benlafquih	Mme Isabelle Vandermeersch
FO	Mme Muriel Simoneau	M. Patrice Chasset
FSU	M. Michel Le Gall	Mme Fatima Bouhaddi
UNSA	M. Nicolas Martel	Mme Sylvie Garcia
CFTC	Mme Françoise Come-Chereau	Mme Catherine Louche

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le - 6 MARS 2019

La secrétaire générale,
Pour la secrétaire générale et par délégation,
Le secrétaire général adjoint,
P. MERILLON

Le Secrétaire Général Adjoint
Philippe MERILLON